que sais-je ?

LA RÉUNION

ANDRÉ SCHERER



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

16° Lka 2520 B

DL-02071994-18762

1770379
93
NC
L

QUE SAIS-JE ?

La Réunion

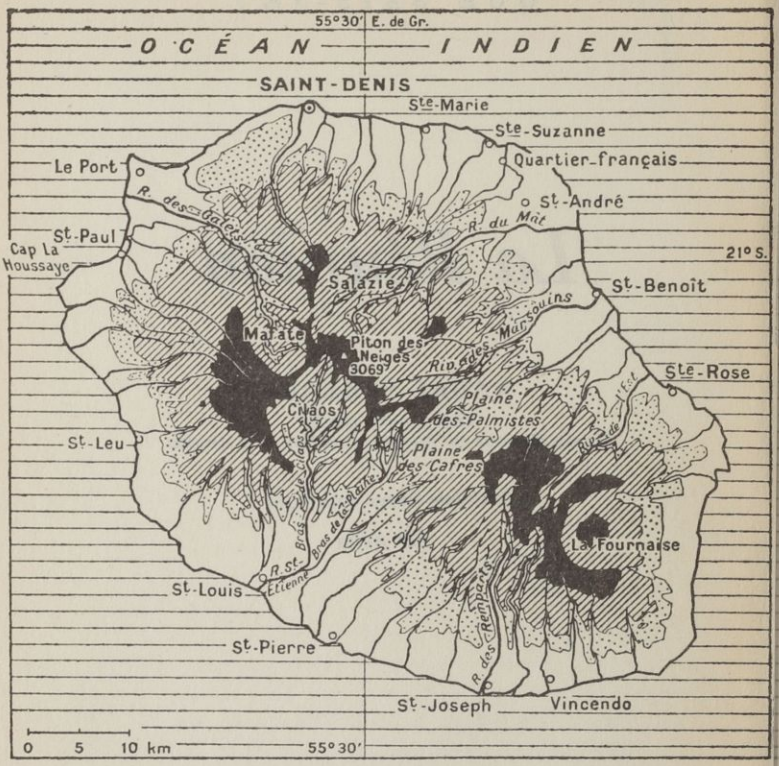
ANDRÉ SCHERER
Archiviste-Paléographe
Ancien directeur des Services d'Archives de la Réunion

Quatrième édition mise à jour
22e mille

16° Lc 11
2520
B



L'ILE DE LA RÉUNION



Relief de l'île

Plus de 2500 m	de 500 à 1000 m
de 2000 à 2500 m	moins de 500 m

ISBN 2 13 045986 2

Dépôt légal — 1re édition : 1980
4e édition mise à jour 1994, février

© Presses Universitaires de France, 1980
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris

BIBLIOTHÈQUE A. LACROIX RÉUNION

CHAPITRE PREMIER

LE POIDS DE LA NATURE

La Providence, dans sa sagesse, avait sans doute prévu que cette île sans nom resterait inhabitée ; Colbert, de son bureau, en décida autrement. Ainsi fut scellé le sort de quelques millions d'hommes et de femmes et furent posés des problèmes qui, aujourd'hui encore, n'ont pas tous trouvé leur solution.

Colbert avait sans doute quelque excuse. Autant qu'il pouvait savoir par les descriptions qu'en avaient faites les voyageurs, elle était une sorte de jardin d'Eden. Que ce soient les Hollandais Pierre Guillaume Verhuff et Villem Ysbrantz Bontekoe, l'Anglais Samuel Castleton ou le Portugais Manuel d'Almeida, tous s'étaient émerveillés de la beauté des paysages, de la luxuriance de la végétation, de la richesse de la faune. Ils avaient décrit ces ramiers aux ailes bleues qui se laissaient prendre à la main ou qu'on assommait à coups de cannes ou de bâtons sans qu'ils fissent le moindre effort pour s'envoler. Ils avaient regretté au moment de leur départ les tortues à la chair délicate et la grosseur des anguilles qu'on prenait à la main.

Certes, Colbert aurait pu se demander pourquoi ces navigateurs après avoir découvert ce séjour béni des dieux ne s'y étaient pas installés alors qu'il était connu depuis plus d'un siècle et demi sous des noms divers (« Diva Morgabin », « Santa Apolonia ») et parfaitement mentionnés sur les portulans d'Alberto Cantino (1502) ou de Yorge Reinel (1520).

Une première raison semble avoir été son éloignement. Cette île volcanique de 2 512 km², située à 800 km à l'est de Madagascar par 55° 30′ de longitude est et 21° de latitude sud, faisant partie avec l'île Maurice et l'île Rodrigue de l'archipel des Mascareignes, ne se trouvait pas sur les grands axes de navigation dans l'océan Indien allant du cap de Bonne-Espérance aux Indes et en Extrême-Orient. Ceux-ci étaient soit la route du canal de Mozambique soit, beaucoup plus au sud, la route des Grands Frais d'ouest. Des navires auraient-ils souhaité faire escale aux Mascareignes qu'ils auraient choisi pour ce faire l'île Maurice qui a deux ports naturels et non la Réunion dont la côte est particulièrement inhospitalière et ne comporte qu'un seul bon ancrage en rade de Saint-Paul. Ce problème de l'éloignement, qui marque profondément l'histoire de la Réunion, devait prendre, au cours des siècles, des aspects bien différents sans jamais être résolu. L'ouverture du canal de Suez, en 1870, isola encore davantage l'île en faisant passer la grande route maritime loin au nord de l'océan Indien. La Réunion n'avait jamais eu grande vocation à être une escale maritime, dès lors, elle était certaine de ne jamais le devenir. L'introduction du transport aérien ne changea guère la situation : la ligne de l'océan Indien s'arrête aux îles et la Réunion n'est escale que pour l'île Maurice ; ni les lignes aériennes vers

l'Australie, ni celles vers l'Afrique du Sud ne passent par la Réunion. Le problème de l'éloignement est encore aujourd'hui un des plus préoccupants pour l'avenir de l'île.

Autre donnée qu'ignorait sûrement Colbert est la monstruosité du relief. Cette île, en forme d'ellipse de 207 km de tour dont le grand axe a 72 km et le petit 51 km, s'élève au Piton des Neiges à 3 069 m et à 2 613 m à la Fournaise. Ce massif montagneux est échancré de trois énormes cirques (Mafate, Cilaos et Salazie) entourés de « remparts », abrupts de 800 à 1 200 m inclinés à 70 ou 75°. Le fond même des cirques est déchiqueté par des ravines laissant entre elles des « îlets », véritables chicots difficilement accessibles. Tout cela résulte de l'action d'une érosion démentielle due au climat tropical sur une île volcanique d'une extrême jeunesse.

La genèse de la formation géologique de la Réunion est encore discutée, l'île actuelle semble résulter de l'activité, en partie simultanée, de deux systèmes volcaniques appelés pour la commodité du langage : système du Piton des Neiges à l'ouest et système de la Fournaise à l'est. Chacun de ces deux systèmes aurait connu au moins quatre périodes d'activité.

Dans le système du Piton des Neiges, les deux premiers volcans n'ont laissé que des traces peu importantes et ont donné naissance aux planèzes les plus anciennes. Un troisième volcan, sans doute beaucoup plus considérable que les premiers, surgit au milieu des restes de ceux-ci, s'éleva au-dessus des Salazes actuelles jusqu'à 3 500 ou 4 000 m. Ses laves recouvrirent en grande partie les coulées antérieures. La voûte de ce volcan s'effondra donnant naissance à quatre cirques gigantesques : ceux de Cilaos, de Mafate, de Salazie et de la plaine des Marsouins. Un quatrième volcan — le Piton des Neiges actuel — apparut alors et remplit plus ou moins de ses laves les quatre cirques. Trois des cirques (Cilaos, Mafate, Salazie) furent dégagés de leurs laves par les rivières de Cilaos, des Galets et du Mât qui édifièrent en bord de mer les plaines alluviales du Gol, des Galets et de Bras-Panon. La rivière des Marsouins ne parvint pas à dégager le quatrième cirque car

elle est en grande partie souterraine. Aujourd'hui le Piton des Neiges (3 069 m) est éteint. Quant au volcan encore actif de la Fournaise (2 613 m), il est situé au centre de trois *caldeiras* concentriques, ouvertes vers l'est et témoins de trois volcans successifs et effondrés.

Ces deux systèmes, séparés seulement par une zone de hautes plaines, forment un massif montagneux qui met des obstacles considérables aux communications. Il divise l'île en deux parties séparées l'une de l'autre à l'est par la Rivière de l'Est qu'il ne fut possible de franchir qu'en 1893 grâce à un pont suspendu, à l'ouest par la montagne Saint-Denis qu'on ne contourna qu'en 1963.

Chacune de ces parties est elle-même coupée de ravines profondes, de larges rivières, souvent asséchées mais qui deviennent de dangereux torrents pendant la période des pluies : construire une route, puis un chemin de fer le long du littoral devait se révéler une accumulation d'ouvrages d'art. Enfin les trois cirques aux parois vertigineuses sont d'un accès plus que difficile. Toutes les parties n'en sont pas encore désenclavées, malgré les importants travaux exécutés depuis un siècle. Ce relief gigantesque et extraordinairement sculpté subdivise l'île en d'innombrables petits pays qui prirent leur individualité propre et dans les cirques, les « îlets » où ne vivent que quelques dizaines de familles furent coupés pendant longtemps du reste du monde. Les difficultés de communication entre les lieux de production et les lieux de consommation expliquent qu'on en soit encore à élaborer des plans de mise en valeur des Hauts et des cirques alors que la première décision en ce sens fut prise en... 1852.

Il y avait d'ailleurs un autre obstacle à la colonisation dont Colbert, trompé par les récits émerveillés des premiers voyageurs, ne pouvait pas avoir cons-

cience : la valeur très inégale des sols. Ceux-ci résultent de la décomposition plus ou moins avancée du basalte issu des deux volcans de type hawaïen.

Suivant l'ancienneté des coulées sur lesquelles reposent ces sols, ceux-ci sont de natures différentes. En effet, le basalte sous l'action de l'air et de l'eau s'altère, se kaolinise pour donner de l'argile qui ensuite par acidification finit par se latéritiser. Les sols les plus anciens, correspondant aux deux premiers volcans du système du Piton des Neiges, sont latéritisés et donc peu fertiles (montagne Saint-Denis, Brûlé-Saint-Denis et Hauts-de-Saint-Gilles). Les sols correspondant au troisième volcan du système du Piton des Neiges, qui n'ont pas encore subi l'effet de l'acidification, sont très fertiles (régions de Saint-Joseph, Saint-Benoit, Sainte-Rose, Hauts-de-Saint-Leu). Il en est de même des plaines alluviales quand elles sont suffisamment arrosées. Enfin les coulées très récentes autour du massif de la Fournaise sont stériles car elles n'ont pas encore eu le temps d'être décomposées par l'air et l'eau.

Pratiquement plus de la moitié des terres de la Réunion sont inexploitables et celles qui le sont doivent aussi leur fertilité au climat dont elles jouissent car il existe à la Réunion une multitude de micro-climats allant du climat tropical humide au climat tempéré froid en passant par le climat tropical sec et le climat méditerranéen. Ils résultent à la fois de l'exposition au vent dominant — l'alizé du sud-est — et de l'altitude. La chaîne de montagnes d'orientation nord-ouest - sud-est divise l'île en une région au vent située au nord et plus humide et une région sous le vent au sud et à l'ouest plus sèche. Alors que la région de Sainte-Rose reçoit en moyenne 5 000 mm d'eau par an, celle de Saint-Paul n'en reçoit que 750. Il en résulte que la première bénéficie d'une luxuriante végétation tropicale alors que la seconde n'est qu'une aride savane. D'autre part les hautes plaines — dites des Palmistes et des Cafres — ainsi que les cirques ont un climat tempéré plus ou moins sec suivant l'exposition au vent. Enfin

pendant la saison humide, de décembre à mars, des cyclones peuvent passer sur l'île, amener d'abondantes chutes de pluie et provoquer de graves ravages.

Cette situation ne fit qu'empirer du fait de l'occupation humaine. A l'origine l'île était recouverte d'une forêt dense et jouissait par suite d'une pluviosité plus régulière qu'aujourd'hui. Mais les premiers habitants, et cela pendant presque un siècle, furent plus des prédateurs que des cultivateurs. Pour subvenir à leurs besoins les plus élémentaires, pour aussi mettre certaines terres en culture, ils défrichèrent la forêt et cela de façon intempestive. Cela fut même vrai au XIX^e siècle quand on essaya de mettre en valeur les Hauts de l'île : la réglementation imposant de conserver en bois debout un dixième des terres concédées ne fut, en fait, jamais respectée. Il est évident que dans une île au relief aussi accusé, subissant chaque année des pluies torrentielles, quand ce ne sont pas des cyclones, la majeure partie de la forêt aurait dû être conservée pour maintenir la pluviosité naturelle et empêcher les sols de partir à la mer. Nous savons de source certaine que les cyclones et avalasses de 1806-1807 raclèrent le sol jusqu'au tuf et que la terre végétale fut enlevée en si grande quantité que la mer en était jaune. Tout cela évidemment Colbert n'était pas assez grand agronome pour le savoir.

Quand on prend conscience de la disproportion existant entre le gigantisme des problèmes techniques posés par la nature et la petitesse de l'île, l'exiguïté de son terroir et son éloignement du reste du monde on est amené à penser que Colbert prenait des risques et que coloniser la Réunion était une gageure.

CHAPITRE II

LA COMPAGNIE DES INDES (1663-1767)

Les Français furent les premiers à s'intéresser à la Réunion qu'ils appelaient Mascarin. La Compagnie française de l'Orient fondée par Richelieu en 1642 envoya en mars de la même année le *Saint-Louis* prendre en septembre possession de l'île au nom du roi de France. Mais cette prise de possession était une simple formalité : aucun colon ne fut laissé à Mascarin. L'île servit seulement deux fois de lieu de déportation, en 1646 et 1654, de Français qui s'étaient révoltés contre l'autorité du gouverneur de Fort-Dauphin. Les mutins y vécurent fort heureux pendant trois ou quatre ans puis furent rapatriés à Madagascar dans le premier cas, ou partirent pour l'Inde profitant d'un bateau de passage dans le second cas.

La colonisation réelle de l'île Bourbon — comme on appela dès lors la Réunion — est le résultat d'un projet de Colbert. Celui-ci créa, en 1664, la Compagnie des Indes orientales, remplaçant la Compagnie de l'Orient, et visant essentiellement la colonisation de Madagascar. Vue de Paris l'île Bourbon devait être une escale où vous amenaient les Grands Frais d'ouest et d'où les alizés vous poussaient vers

la Grande Ile. C'est pourquoi la Compagnie envoya à Bourbon, en 1665, sous la conduite d'Etienne Regnault, 20 premiers colons qui furent suivis l'année suivante de 200 autres dont 5 jeunes filles, arrivés en bien piteux état du fait des longueurs du voyage. Ces pionniers furent rapidement abandonnés à leur sort. En effet la Compagnie des Indes s'aperçut rapidement que la colonisation de Madagascar était moins aisée qu'elle ne l'avait pensé et, dès 1669, elle demanda que la Grande Ile fût rétrocédée au roi. Laissés à eux-mêmes les habitants établis d'abord à Saint-Paul, puis sur la côte nord entre Saint-Denis et Sainte-Suzanne menaient joyeuse vie, buvaient sec, jouaient gros jeu et travaillaient peu. Ils vivaient de cueillette, de pêche et de chasse, pratiquaient quelques cultures de blé, de riz, de manioc, de vigne et de canne à sucre pour produire l'alcool, ainsi que quelque élevage de bovins et caprins. L'anarchie la plus complète régnait dans l'île, ni la Compagnie, ni le gouvernement ne s'intéressaient plus à l'île Bourbon. Quand en janvier 1680 le gouverneur mourut il ne fut pas pourvu à son remplacement. Les habitants élirent un capucin, le P. Bernardin, qui après sept ans d'attente se décida à partir pour la France sur un navire de passage pour demander à la Compagnie l'envoi d'un nouveau gouverneur. Il obtint gain de cause auprès des directeurs de la Compagnie et du secrétaire d'Etat et un nouveau gouverneur fut nommé : Vauboulon. Celui-ci voulut tout naturellement remettre un peu d'ordre dans la maison. Mal lui en prit ! En novembre 1690 il fut arrêté et mis, par la population, en prison où il mourut deux ans plus tard. La population nomma un nouvel administrateur qui, en 1694, fut remplacé par un « Conseil des Anciens » formé de 6 habitants de Saint-Paul.

L'arrivée en 1696 d'une escadre commandée par Serquigny mit fin à ce régime. Mais il fallut un ordre exprès de Pontchartrain pour que la Compagnie acceptât de payer le salaire d'un nouveau gouverneur d'une île qui ne lui appartenait pas et risquait de lui coûter très cher.

A cette époque héroïque les habitants de Bourbon étaient d'origine fort diverse. Ils étaient Français pour la plupart (les Parisiens, les Bretons et les Charentais étant les plus nombreux), mais il y avait aussi des Italiens, des Suisses, des Espagnols, des Portugais, des Allemands, des Anglais, des Ecossais, des Irlandais, des Hollandais et des Indiens. Certains n'étaient pas des « colons » mais des flibustiers qui, débarqués de quelque vaisseau pirate venu se ravitailler dans l'île, avaient préféré la douceur de la vie des îles aux aventures et aux périls de la mer. Quant aux femmes, elles furent, pendant les dix premières années de la colonisation, surtout d'origine indienne ou malgache : sur 37, 8 seulement étaient françaises. Ce n'est que par la suite que la Compagnie des Indes songea à envoyer des jeunes filles à Bourbon pour assurer la pérennité du peuplement.

Bourbon avait alors une économie essentiellement familiale. Les habitants, peu nombreux (il y avait, en 1674, 58 Blancs et 70 Esclaves et, en 1713, 538 Blancs et 633 Esclaves), n'avaient guère de besoins. Les produits manufacturés (toiles, outils, armes) étaient troqués, contre des vivres, sur les bateaux — parfois des vaisseaux pirates — faisant relâche à Bourbon.

Dès cette époque se dégage un des traits caractéristiques de la population réunionnaise : l'amour de la famille nombreuse. Avant 1715, sur 120 habitants mariés, dont il a été possible de reconstituer la postérité, 20 seulement n'ont pas eu d'enfant, 49 en ont eu entre 1 et 4 et 51 plus de 4 dont 14 d'entre eux 10 ou plus. Ainsi 100 colons donnèrent-ils naissance à 538 enfants. La seconde génération ne devait d'ailleurs qu'amplifier encore cette tendance.